



LNE

Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 juin 2012

N° N030065 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : BS COATINGS
ZI A - Allée Paul Sabatier
BP 88
27940 AUBEVOYE CEDEX

Marque commerciale : MASTIC 886.06

Description sommaire :

Composition globale : Mastic mono-composant à base de polymères de synthèse et d'ignifugeants.

Application : Jointoyage de matériaux isolants, de panneaux sandwich, confection de joints de dilatation.

Masse : (2 ± 0,2) kg/m²

Epaisseur : (1,3 ± 0,2) mm sec

Coloris : Beige clair

Rapport d'essais : N° N030065 - DE/1 du 25 juin 2012

Nature des essais : Essai par rayonnement.

Classement : **M2** APPLIQUÉ SUR TÔLE ACIER DE 15/10e mm

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° N030065 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages.**

Trappes, le 25 juin 2012

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Sophie THIEFFRY



Réalisation de l'essai
Marc LE QUERE
La Responsable de l'essai

Emilie COLIN

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe page 1

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 juin 2012

N° N030065 - DE/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapportent ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : BS COATINGS
Date et référence de la commande : N° 63256 du 06/03/2012
Producteur : BS COATINGS
Distributeur :
Marque commerciale et référence : MASTIC 886.06
Composition globale : Mastic mono-composant à base de polymères de synthèse et d'ignifugeants.

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse : ($2 \pm 0,2$) kg/m²
Epaisseur : ($1,3 \pm 0,2$) mm sec
Coloris : Beige clair

suite du rapport page suivante

Annexe page 2

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS
(REJETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES
D'UNE EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 MM (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS)**

1. ESSAI PRINCIPAL : ESSAI PAR RAYONNEMENT (NFP 92-501 : 1995)

L'éprouvette disposée à 45° est soumise à un rayonnement défini, émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan du matériau. Les gaz dégagés passent au contact d'inflammateurs disposés de part et d'autre de l'éprouvette. Chaque épreuve dure 20 minutes. Les éléments déterminants sont la hauteur des flammes, les temps d'inflammation et les durées de combustion.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

Néant.

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée (23 ± 2 °C et 50 ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante, soit quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NFP 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais décrits ci-dessus. Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux pour lesquels il n'y a pas d'inflammation effective à l'essai par rayonnement, peuvent prétendre au classement M0.

5. EPREUVES DE DURABILITE (NFP 92-512 : 1986)

Selon la NF P 92-512, ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

6. RESULTATS

6.1 ESSAI PAR RAYONNEMENT

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	140	131	120	142	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	-	-	-	-	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	57	69	96	144	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	184	222	258	431	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \Sigma H}{\pi \sqrt{\Sigma \Delta T}}$	3	4	5	5	4
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

7. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT.

Date de réception des éprouvettes : 09/05/2012

Date de réalisation des essais : 06/06/2012

8. **CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M2 APPLIQUÉ SUR TÔLE ACIER DE 15/10e mm

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

6. **DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE A PRIORI

Trappes, le 25 juin 2012

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Sophie THIEFRY



Réalisation de l'essai
Marc LE QUERE
La Responsable de l'essai



Emilie COLIN

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.

MASTIC 886.06 – Fiche Technique

DEFINITION

Mastic oléo-résineux monocomposant à base de polymères de synthèse et d'ignifugeants.

AGREMENTS

Classement au feu, film sec : M2 - difficilement inflammable, PV du LNE (F)
Coefficient de transmission de la vapeur d'eau (ISO 2528) : 1,07 g/m².24 h pour 2 mm. secs, PV du LNE (F)

DOMAINE D'UTILISATION

- jointoyage des matériaux isolants cellulaires ou de liège sur installations industrielles fonctionnant à basse ou très basse température
 - jointoyage des panneaux sandwich dans les entrepôts frigorifiques
 - collage et jointoyage des matériaux isolants cellulaires sur tuyauteries d'eau froide ou d'eau glacée
 - confection de joints de dilatation et/ou de contraction en isolation frigorifique.
- Températures limites de service : - 80°C + 100°C

CARACTERISTIQUES

Nombre de composants	: 1
Couleur du film sec	: Beige clair
Aspect du film sec	: Mat
Masse volumique à 23°C (ISO 2811-1)	: Environ 1,4 g/ml
Extrait sec volumique calculé	: 90 %
Consistance	: Epais

CONSOMMATION THEORIQUE RECOMMANDEE

- Couteau à mastic/Truelle crantée :
- collage : 1,5 kg/m² pour une épaisseur de 1 mm,
 - jointoyage : 1,5 à 3 kg/m² pour une épaisseur de 1 à 2 mm.

TEMPS DE SECHAGE

Mastic permanent ne durcissant pas. Formation d'une peau de surface après quelques jours d'exposition à l'air.

DELAI DE RECOUVREMENT * (SUR LUI-MEME DANS LES EPAISSEURS NOMINALES)

à 20°C Minimum : Immédiat Maximum : Illimité

SOLVANT DE NETTOYAGE

DILUANT 010.04

CONDITIONNEMENT STANDARD

Bidon de 25 kg.
Carton de 25 cartouches de 310 cm³.

STOCKAGE

Délai de péremption : Pour le conditionnement standard 18 mois sous abri à une température comprise entre - 5°C et + 35°C, en emballage d'origine non ouvert
Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

MASTIC 886.06 – Fiche Technique

PREPARATION DE SURFACE

Support propre, sec et non gras.

Nature des supports :

- . isolants cellulaires
- . polystyrène expansé ou extrudé
- . liège
- . maçonnerie
- . bois
- . surfaces métalliques

Avec les polystyrènes expansés ou extrudés, le joint de MASTIC 886.06 ne doit pas être soumis à une température supérieure à 35°C, ni être exposé au rayonnement solaire durant son application et son séchage.

PREPARATION DU PRODUIT

Le MASTIC 886.06 est un produit mono-composant prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

CONDITIONS D'APPLICATION STANDARD

MATERIELS ET REGLAGES

Procédés :

Couteau à mastic
Truelle crantée

Pistolet extrudeur
pour les cartouches

TEMPERATURE HYGROMETRIE

T. mini. : + 5°C/HR mini : 5 %
T. maxi. : + 40°C/HR maxi : 85 %

TEMPERATURE SUBJECTILE

(3°C au dessus du point de rosée)

T. mini. : + 5°C
T. maxi. : + 40°C

TEMPERATURE PRODUIT

T. mini : + 10°C
T. maxi : + 35°C

HYGIENE ET SECURITE

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Point d'éclair : > 55°C

Avant toute utilisation veuillez consulter l'étiquette légale portée sur l'emballage et la fiche de données de sécurité.

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

Après avoir déposé une couche régulière de MASTIC 886.06 sur l'isolant, mettre en contact les surfaces en pressant fermement de manière à répartir uniformément le MASTIC 886.06.

Enlever les excédents (reflux) de mastic 886.06 des joints sans les étaler.

Pour l'utilisation en génie climatique, utiliser le grade F.P « Froid positif » (températures limites de service : 0°C + 100°C).

* Fonction des paramètres d'application, d'environnement, et de la composition des systèmes